

Revigny, le 24 janvier 2024

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, «LA SOCIETE BARISIENNE DES PECHEURS A LA LIGNE» sont convoqués en assemblée générale le dimanche 18 février 2024 à 9 heures, salle du centre social de la Libération, 1 rue du Chanoine Marcel Monflier à BAR LE DUC.

ORDRE DU JOUR :

- rapport moral du président,
- rapport d'activité, bilan financier et rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023,
- discussion puis adoption (vote) du rapport d'activité 2023, discussion puis adoption du bilan financier 2023,
- renouvellement de la commission de contrôle (constituée d'au moins deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024,
- présentation des projets 2024 et du budget prévisionnel afférent puis adoption.
- questions diverses.

Pour le président
Le secrétaire.
Patrick Bargibant

